

Le Molay-Littry

Des fermetures de classes, mais pas de fermeture d'école

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 4 mars 2017

417 mots | Christophe MEZERETTE



L'intercom a obtenu un sursis d'un an pour ses classes uniques, mais des sites devront être restaurés ou construits pour accueillir les regroupements de classes.

Face à une démographie en baisse, les écoles perdent des effectifs, ce qui conduit à des suppressions de postes. Cela conduira l'Intercom à une réflexion sur l'implantation des écoles..

Le vice-président au scolaire, Bernard Lenice, l'a annoncé jeudi soir, la suppression de quatre postes d'enseignants n'entraînera pas de fermeture d'écoles. Ces suppressions concernent trois écoles primaires, Crouay, Le Molay-Littry, et le Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Castillon, Le Tronquay, Noron-la-Poterie ; et l'école maternelle de Lison. « L'académie ne souhaite pas laisser d'enseignant seul sur un site en classe unique. Cependant, des accords ont été trouvés », développe Bernard Lenice.

À Castillon, l'inspection académique accepte la classe unique en attendant que la communauté de communes ait construit un site commun à La Tuilerie, dans la commune du Tronquay.

À Lison bourg, l'école maternelle comptait deux classes, il n'en restera qu'une. Elle sera elle aussi maintenue pendant un an. « Le temps que nous réalisons des travaux au groupe scolaire de la gare, où la classe sera ramenée en 2018 ». Cette hypothèse n'est cependant pas encore actée. « C'est une première réflexion, soit la rénovation, soit la construction d'une école. »

Enfin, pour le groupement Étreham - Maisons, trois classes sur deux sites, la situation reste inchangée pendant un an également.

Michel Granger, ancien président de l'intercom Balleroy-Le Molay-Littry, a tenu à préciser les compétences de chacun. « Si l'inspection académique peut donner son avis, et c'est son rôle, *in fine*, c'est aux élus de décider de l'implantation des écoles et des sites à développer. Il ne faut pas être sous le joug de l'inspection académique, c'est à nous que reviennent les décisions. »

Bernard Lenice rappelle cependant « qu'à un moment ou un l'autre, il faudra décider car si demain, l'inspection décide le déplacement des postes et que rien n'est préparé, comment fait-on ? »

Concernant Lison, l'Intercom conduit une réflexion sur l'avenir du syndicat en gestion du site de la gare.